

Elles avaient choisi le mariage. Elles doivent désormais composer avec le diaconat. [Comment partager son mari avec Dieu ? Quelle place occuper ?](#) Des femmes de diacres témoignent...

« Je partage mon mari avec Dieu »

par Elodie CHERMANN

Les deux bourdons de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille tintent dans le quartier du Vieux-Lille (Nord). Accroché au bras de son mari, Jean-Philippe, Francine Tanghe, 49 ans, grimpe les marches en marbre, un sourire rayonnant sur les lèvres. Les premières notes du chant *Jubilez, criez de joie* s'échappent du portail. Francine sent son cœur cogner dans sa poitrine. La célébration commence.

Après l'appel solennel et la présentation des quatre ordinands, l'archevêque de Lille, Mgr Laurent Ulrich, s'adresse à chacune des épouses assises au premier rang :

« L'Eglise me demande d'ordonner diacre votre mari. Acceptez-vous tout ce que le diaconat qu'il va recevoir apportera de nouveauté dans votre couple et votre vie de famille ? »

Francine s'avance :

« Dans la fidélité au sacrement de mariage, OUI, je l'accepte », répond-elle.

Remis à l'honneur en 1964 par le concile Vatican II, le diaconat permanent est ouvert aussi bien aux candidats célibataires de 25 ans accomplis qu'aux hommes mariés depuis au moins dix ans et âgés de plus de 35 ans. Aussi, dans l'Eglise de France, sur 2408 diacres permanents (*) recensés en 2010, 89,3% étaient mariés.

Le sacrement de mariage étant premier dans le temps, aucun candidat ne saurait être ordonné sans le consentement de son épouse. « Cela n'a rien d'une simple formalité liturgique, insiste Mgr Jean-Luc Bouilleret, évêque d'Amiens (Somme) et président de la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale. Librement donné, le OUI couronne un engagement à suivre le Seigneur sur le chemin du ministère proposé ». Comme le rappelle Francis Deniau dans *La signification de l'ordre et du mariage* (Cahiers de l'Atelier n°491 de janvier-mars 2001), son acceptation est

« consentement donné à cet homme et à ce qu'il devient, dans le Christ et dans l'Eglise, par l'ordination ».

Un long cheminement avant l'acceptation

Si l'épouse donne son accord, c'est malgré tout l'homme et lui seul qui est ordonné. Comment la femme trouve-t-elle sa place dans cette nouvelle donne qui fait entrer son mari dans le « clergé » ? L'adhésion au projet diaconal impose souvent un long cheminement, comme en témoigne Anne-Rose Arrivée, 50 ans mère au foyer à Vertou (Loire-Atlantique). « Au début, j'avais tendance à ne voir que les inconvénients. Ne connaissant aucun diacre, j'ignorais à quoi ce ministère allait nous engager. Avant d'entamer l'année de discernement, nous avons contacté un couple dont le mari était diacre. Pouvoir poser toutes les questions qui me taraudaient m'a pacifiée. J'ai appris à faire confiance et à m'abandonner ».

Professeur à la retraite à Fégréac (Loire Atlantique), Monique le Mauff a mis vingt ans à accueillir cet appel qui ne lui était pas destiné : « Quand Jean-Claude a été appelé en 1983, cela ne m'a pas surpris. Il était très investi dans l'Eglise. Cependant, les enfants et moi-même n'étions pas prêts à un tel bouleversement. Le diaconat, comme le sacrement du mariage, est un don pour la vie. Or Jean-Claude assumait déjà de lourdes responsabilités municipales. Craignant de ne plus le voir du tout, j'ai décliné ». Du moins provisoirement. Lorsqu'un nouvel appel lui a été lancé vingt ans plus tard, la situation avait changé : « Nos enfants avaient grandi. Jean-Claude avait quitté la vie municipale. Face aux besoins croissants dans la paroisse, j'ai accepté de cheminer avec lui. »

« Désormais je le partage avec Dieu »

Rempli de joie, le jour de l'ordination peut être vécu comme un arrachement par l'épouse. « Quand Jean-Claude s'est prosterné en aube devant l'autel pendant la litanie des saints, j'ai pris conscience qu'il n'appartenait plus à moi seule. Désormais je le partage avec Dieu », confie Monique. Difficile alors de ne pas se sentir en décalage.

« Le parcours vers l'ordination, c'est un peu comme un voyage en train », compare Marie-Françoise Maincent-Hanquez, mère de 4 enfants, qui a été pendant six ans représentante des épouses de diaques au Comité national du diaconat. « Nous sommes dans le train avec notre mari. Le jour de l'ordination, on arrive en gare. Tout le monde descend. Puis, nos maris remontent dans le train et nous, nous restons sur le quai. » D'où l'importance de trouver sa juste place.

« Il existe quasiment autant de façons de vivre le sacrement de l'ordre que de femmes de diaques », constate le P. Laurent Villemin, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris.

Si certaines érigent une véritable barrière entre itinéraire spirituel et vie conjugale, d'autres, comme Francine, mettent un point d'honneur à s'impliquer totalement dans la mission de « leur » moitié ». Un moyen de mesurer pleinement la charge qui leur incombe ; « En plus de la chorale paroissiale Musique et Joie, je tiens à être aux côtés de Jean-Philippe pour les réunions de préparation au mariage et les week-ends de formation organisés par le diocèse », explique-t-elle.

Gare cependant à ne pas mélanger les genres. Le Directoire pour le ministère pastoral des évêques le rappelle : « La condition diaconale est strictement personnelle » (n°96a). « La conjointe n'a donc pas vocation à devenir diaconesse par procuration, insiste Alphonse Borrás, professeur de droit canonique à l'Université catholique de Louvain(Belgique) et à l'Institut catholique de Paris. Elle doit cultiver son identité à partir de ce qu'elle est et non en fonction du ministère de son mari. »

Comment « s'ajuster » en tant que femme de diacre ?

Oubliées, les « femmes de diacres »... Il n'y a de place que pour les « femmes dont les maris sont diacres ». Pendant que leurs époux baptisent ou prêchent, elles restent dans l'assemblée des fidèles. Pour « s'ajuster », Monique s'est tournée vers un groupe de partage informel animé par sœur Gisèle Mérot, de la congrégation des sœurs de Saint-Gildas-des-Bois (Loire Atlantique). Deux fois par an, j'invite toutes les participantes à relire leur vie, à exprimer leurs motivations et à explorer leurs propres richesses », détaille la religieuse.

Monique a trouvé sa voie : l'autonomie. « Bien que très proches dans notre couple, Jean-Claude et moi avons toujours été indépendants dans nos engagements, témoigne-t-elle. Quand je reçois des demandes de célébration de mariage ou de baptême, je me contente de prendre les messages. » Discrète jusqu'au bout des ongles, elle a même renoncé à ses engagements dans l'équipe liturgique, histoire de ne pas « monopoliser l'autel ». Pas question, en revanche, de sacrifier la vie de famille.

« Avant de témoigner l'Évangile au service de l'Église, nous sommes d'abord censés exercer notre diaconie dans notre propre milieu de vie et de travail », rappelle Philippe Arrivé, kinésithérapeute, sa lettre de mission à la main. Mais les diacres ont souvent tendance à se laisser emporter par le service pastoral. Charge alors à leurs conjointes de tirer la sonnette d'alarme. « Au début, j'honorais toutes les sollicitations ; Résultat : les tâches s'empilaient dans mon agenda déjà chargé. Heureusement, Anne-Rose, qui a plus le sens des réalités, m'a vite recadré. Aujourd'hui, je me force à dire non. C'est difficile, mais nécessaire pour garder un équilibre de vie. »

Un enrichissement du sacrement de mariage

Ordonné le 31 octobre 2009 à l'église saint Pierre de Bourg-lès-Valence (Drôme), Bertrand Cornut-Chauvinc, enseignant, s'efforce chaque semaine, de se réserver au moins une soirée en amoureux avec sa femme, Nathalie, et une soirée avec ses quatre enfants, âgés de 7 à 14 ans. « Le diaconat n'est pas toujours facile à concilier avec la vie professionnelle et personnelle, reconnaît Nathalie. Mais il nous procure un tel épanouissement par ailleurs que cela vaut bien quelques sacrifices. »

Pour que l'ordination reste une source de vie au sein du couple, il est capital que les conjoints prennent en compte l'enrichissement spirituel qu'il apporte. « Le diaconat n'est pas un moins mais un plus pour les époux », affirme Mgr Bouilleret. Véritable enrichissement du sacrement de mariage, il constitue aussi un chemin d'approfondissement de la foi. Pour le diacre, pour sa femme. Et pour l'Église.

() On distingue les diacres permanents, hommes célibataires ou mariés ordonnés diacres, des séminaristes futurs prêtres, qui sont ordonnés diacres « en vue du presbytérat », c'est à dire quelques mois avant leur ordination sacerdotale.*